

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS **POSTE : SAISONNIER**

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, l'employé sera appelé à accomplir des tâches manuelles très diversifiées autant au niveau de la voirie qu'au niveau de l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Tâches et principales responsabilités :

- Travaux de voirie (rapiéçage, pelletage, râtelage, balayage des rues et entretien divers) ;
- Entretien des équipements, manutention diverses ;
- Réaliser le désherbage et l'entretien des plates-bandes de fleurs, d'arbustes et d'arbres et l'installation de plaques de gazon ou de semence ;
- Tondre les pelouses, l'entretien de rocailles, la mise en place de paillis et la pose de pavés et de murets ;
- Réalisation d'aménagements extérieurs ;
- Effectuer les travaux de préparation et d'entretien des arrangements floraux et des mosaïques ;
- Planter, entretenir et propager les arbustes, conifères et haies de cèdres ;
- Réaliser différents travaux manuels et entretien de bâtiments ;
- Agir en tant que support à la logistique technique des événements et activités sur le territoire ;

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne titulaire du poste peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

Aptitudes et compétences recherchées

- Aimer le travail en plein air et être capable de travailler dans des conditions climatiques difficiles ;
- Avoir une bonne capacité d'apprentissage ;
- Avoir de bonnes habiletés dans les travaux manuels ;
- Avoir un bon esprit d'équipe et le souci du service à la clientèle ;
- Créativité, minutie et sens de l'esthétique pour réaliser des aménagements ;
- Capacité d'entretenir les équipements utilisés, tels que scie mécanique, tondeuse...etc. ;
- Sens de l'observation pour détecter les bris et les problèmes techniques sur le territoire ;
- Utiliser des méthodes de travail adéquates et productives, en respect avec les règles de santé et sécurité au travail ;

*** Posséder de l'expérience dans le domaine municipal et détenir une attestation de cours sur la santé et la sécurité sur les chantiers de même qu'un permis de conduire de classe 3 seraient des atouts.

Exigences et expériences requises

- Avoir un diplôme d'études secondaires et une formation pertinente ;
- Détenir un permis de conduire valide et une classe 3(un atout) ;
- Avoir cumulé un minimum de trois années d'expériences pertinentes en lien avec les travaux publics ;
- Etre disponible pour travailler hors des heures régulières en cas d'urgence ou en cas de nécessité ;
- Fournir CV et remplir le formulaire de demande d'emploi disponible à la Ville ;
- Fournir un document de vérification d'antécédents judiciaires
- Etre apte à effectuer des travaux lourds (aucune limitation physique)

Conditions et informations

Durée et salaire : Entrée en fonction au début mai 2017 à raison de 40 heures/semaine.
Rémunération établie en fonction de la convention collective.

Date limite : Le 10 mars 2017 à 17 hr

Fournir votre vérification d'antécédents judiciaires, votre CV, et le formulaire d'emploi de la Ville par courriel ou à l'adresse suivante :

**Ville de Pohénégamook
1309, rue Principale
Pohénégamook (Québec)
G0L 1J0**

Ou par courrier électronique : pmarin@pohenegamook.net